

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4019 LUNDI 21 JUIN 2021

PATRIMOINE NATIONAL

La Belgique va restituer à la RDC les œuvres d'art obtenues illégalement



Des tableaux réalisés par des peintres congolais

Le secrétaire d'État belge chargé de la Politique scientifique a estimé que ce qui a été acquis par la force et la violence dans des conditions illégitimes doit être restitué. Une convention de restitution-dépôt pourrait être conclue avec la RDC pour les objets dont il a été démontré qu'ils ont été acquis de manière illégitime, explique Thomas Dermine dans une interview à l'agence belge.

La plupart des pièces issues de la période coloniale se trouvent dans les collections fédérales et plus de 90% des biens culturels susceptibles de faire l'objet d'une restitution se trouvent à l'AfricaMuseum. Toutefois, Kinshasa n'a pas encore formulé une demande officielle de restitution des œuvres.

Page 4

PROJET GRAND INGA

La Corap dénonce un marché de gré à gré

Pour cette plate-forme d'ONG œuvrant dans le secteur de l'électricité, la convention entre le gouvernement congolais et Fortescue Future Industries est un contrat conclu en violation des lois congolaises sur la passation des marchés publics, des partenariats publics-privés ainsi que celle relative au secteur de l'électricité. L'association fait savoir que la loi portant secteur de l'électricité dans son article 39, alinéa 1, stipule que les



concessions et les licences sont accordées sur la base d'un appel d'offres conforme aux procé-

dures de passation des marchés publics.

Page 2

HANDBALL-CAN DAMES 2021

La RDC loupe la qualification pour le championnat du monde

Les Léopards handball dames de la République démocratique du Congo (RDC) n'ont pas réussi à composer leur ticket pour la 25e édition du championnat du monde de la spécialité prévu du

2 au 19 décembre en Espagne. Sélectionneur des Léopards handball dames, Francis Tuzolana a tenté d'expliquer la prestation globalement négative de ses joueuses qui ont été fébriles

lors de leurs trois dernières rencontres pourtant décisives. La défense, a-t-il déclaré, a été le point faible du groupe qui a, toutefois, réussi beaucoup de buts.

Page 5

FÊTE DE LA MUSIQUE

La Halle de la Gombe propose deux tables rondes

À défaut de la commune célébration festive qui ponctue la soirée de la journée internationale dédiée à la musique, l'Institut français de Kinshasa (IF) a trouvé le moyen de garder les projecteurs sur les habituelles vedettes du jour. Avec les deux tables rondes prévues pour le 21 juin.

Les deux rencontres auront

pour intervenants Alesh, Paul Le Perc, Djo Moupondo, Junior Luyindula, Walter Badibanga et Théodore Nganzi. L'IF rappelle que « la Fête de la musique célèbre chaque année la musique vivante et met en valeur la diversité des pratiques et des expressions musicales ».

Page 3

RÉFLEXION

A son Excellence...

Page 16

ÉDITORIAL

Courageuses Diables rouges !

Aux ambassadrices congolaises de la Coupe d'Afrique des nations de handball, jouée ce mois de juin au Cameroun, de trouver à travers ce texte le témoignage justifié du soutien que leur ont apporté leurs compatriotes durant cette compétition. De retour au pays pour celles qui vivent au Congo ou à l'étranger pour celles ayant adopté une seconde patrie, veuillez, si vous avez un peu de temps libre, découvrir ce mot qui vous est dédié. Il est modeste et sincère.

Le 11 juin, vous avez été intraitables face à vos concurrentes du Cap Vert battues 34 à 23. Un écart de 11 buts, synonyme de la maîtrise des hostilités dont vous avez fait preuve au cours de votre première sortie. Un peu plus tard, devant les Angolaises, devenues un obstacle infranchissable pour vous depuis belle lurette, vous avez sauvé votre honneur en perdant 24 à 29 avec seulement cinq buts de différence.

Dans cette course au titre et à la qualification pour le mondial prévu en Espagne à la fin de cette année, l'épreuve la plus redoutée a été le quart de finale qui vous a opposées aux Lionnes de la Teranga du Sénégal. Ce match joué le 15 juin à Yaoundé, la capitale camerounaise, était interdit aux hypertendus tant le thermomètre fluctuait. Il a réveillé chez chacune et chacun, sur l'aire de jeu comme en dehors, cette flamme patriotique rageuse que seul le sport est en mesure de maintenir allumée. En les battant 21 à 20, vous avez soutenu avec fierté le palmarès du Congo, quatre fois titré dans cette compétition.

Puis est venue l'opposition aux Lionnes indomptables du Cameroun, hôtes du tournoi. Indomptables, oui, elles l'ont montré à presque toutes leurs rivales. Beaucoup plus encore avec les Nigériennes qu'elles ont griffées à plusieurs reprises et même traumatisées au vu du score final de 34 buts à 14 en leur faveur. Vous, les Diables rouges n'avez pas eu peur des crocs de ces Lionnes indomptables. Avec un peu de vigilance et de réussite, vous auriez pu réitérer l'exploit emporté devant les félins sénégalaises. Vous avez fait redouter les Camerounaises jusqu'à la fin et avez perdu 21 à 22 sans rancœur.

Cinq buts d'écart, c'est encore votre score lors du match pour la troisième place joué vendredi contre les Tunisiennes qui l'ont gagné 22 à 17. Vous serez présentes en Espagne pour la Coupe du monde de la discipline organisée du 2 au 19 décembre. Pour les cinq mois qui restent, il serait souhaitable que vous vous dépensiez dans les préparatifs de ce nouveau challenge. Au Cameroun, l'enthousiasme de votre staff se lisait sur tous les visages et votre sélectionneur, Younes Tatby, était heureux de vous avoir dans son groupe. Prouvez donc à vos concitoyens qui croient en vous que vous méritez d'être célébrées.

Le Courier de Kinshasa

PROJET GRAND INGA

La Corap dénonce un marché de gré à gré

Pour cette plate-forme d'ONG œuvrant dans le secteur de l'électricité, la convention entre le gouvernement congolais et Fortescue Future Industries est un contrat conclu en violation des lois congolaises sur la passation des marchés publics, des partenariats publics-privés (PPP) ainsi que celle relative au secteur de l'électricité. Et d'alerter que signer cet accord, « c'est vendre le plus grand potentiel hydroélectrique de la RDC à l'aveuglette ».

« Est-ce que les motivations présentées par le chef de l'Etat suffisent-elles pour conclure un marché qui déroge aux lois de la République ? ». C'est la grande question que la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) s'est posée, après la conférence de presse tenue le 12 juin à Goma, au cours de laquelle Félix-Antoine Tshisekedi a présenté l'entrepreneur australien et patron de la firme Fortescue Metal Group (FMG), Dr Andrew Forrest, comme étant l'investisseur le plus sérieux et qualifié pour mettre en œuvre le projet Grand Inga. « C'est par rapport à ces considérations qu'il va bénéficier de l'exclusivité pour le développement du projet de développement des industries vertes substantielles en République démocratique du Congo (RDC), qui vise la production énergétiques de plus de 70 GW, à partir des projets Inga 4, 5, 6, 7, 8 ; du projet Mpioka ; du projet Matadi et des turbines fluviales à débit d'eau naturelle pour alimenter les industries vertes qui seront implantées dans le site de Banana au Kongo central », a précisé cette plate-forme.

La Corap fait, en effet, constaté que les négociations en cours entre le gouvernement congolais et Fortescue Future Industrie, succursale de FMG, se font de gré à gré. La plate-forme indique, par ailleurs, que la loi portant secteur de l'électricité dans son article 39, alinéa 1, stipule que les concessions et les licences sont accordées sur la base d'un appel d'offres conforme aux procédures de passation des marchés publics. Alors que son troisième alinéa table sur les modalités de sélection des opérateurs, d'attribution des concessions, de leur modification et de leur annu-

lation qui sont fixées, sur proposition de l'autorité de régulation du secteur de l'électricité, par décret délibéré en conseil des ministres.

La procédure légale escamotée

Selon cette coalition d'ONG, les démarches actuelles en rapport avec ce projet n'ont pas suivi la procédure prévue par la loi précitée. « De ce fait, il y a lieu de noter la première violation », souligne-t-elle. Et de se demander si le projet de développement des industries vertes substantielles en RDC peut bénéficier d'un marché de gré à gré.

S'appuyant sur l'article 45 de la loi relative aux marchés publics, la Corap indique que tous ces projets ne remplissent aucune des conditions en la matière. « La construction des barrages est un exercice auquel le pays est habitué depuis l'époque coloniale. Les technologies et les entreprises spécialisées dans la construction de grands projets hydroélectriques sont connues, d'autres sont déjà en RDC en train de réaliser certains projets comme Zongo II, Busanga, etc. Cela ne nécessite pas de chercher une entreprise qui a un brevet d'invention ou les droits exclusifs. En plus, il n'y a pas non plus de raison de confier la construction ou le développement de Grand Inga à Fortescue Future Industries pour des raisons techniques ou artistiques. D'ailleurs, cette entreprise australienne n'a pas battu sa réputation dans la construction des grands barrages hydroélectriques mais plutôt dans l'extraction du fer, même si FMG est aussi dans les énergies renouvelables », a fait constater la Corap.

Grand Inga peut encore attendre Pour la Corap, il n'y a, non plus, pour

le pays aucune urgence à développer le projet Grand Inga, étant donné qu'il n'y a aucune industrie qui a exprimé les besoins en énergie de manière urgente. « Quant à certaines entreprises minières, elles ont besoin de l'énergie hic et nunc et non dans cinq ou dix ans. Et pour la même raison, il n'y a aucune situation que l'on peut qualifier de force majeure qui justifierait le gré à gré », a souligné cette plate-forme. Et de rappeler qu'un marché spécial ne concerne que l'acquisition des équipements ou fournitures et les prestations de toute nature strictement liées à la défense nationale, à la sécurité et aux intérêts stratégiques de l'État. « Ils font l'objet d'un décret du premier ministre délibéré en conseil des ministres. Alors que les projets susmentionnés ne peuvent être classifiés parmi les marchés spéciaux, parce qu'ils ne remplissent pas les conditions. Mais aussi, s'il en était le cas, un décret du Premier ministre allait statuer dessus », a signifié cette coalition.

Cette dernière indique par ces analyses que le projet de développement des industries vertes substantielles, qui prend en charge le projet Inga, déroge aux lois de la République et ne semble être qu'à l'avantage de la société Fortescue Future Industrie. « Parce que la RDC devra donner soit une concession ou une licence renouvelable sans limite à cette dernière. Bien au-delà, elle sera exemptée des taxes, impôts et des redevances pendant toute la durée du contrat. Raison pour laquelle la Corap recommande au président de la République de ne pas signer un tel accord, vu qu'il déroge aux lois du pays et n'est qu'à l'avantage de la firme, au détriment du peuple congolais », a onclu la Corap.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROVINCES DU NORD-KIVU ET DE L'ITURI

Félix Tshisekedi déterminé à pacifier l'est de la RDC

« Notre combat sera celui de vous apporter la paix, une paix définitive, une paix nécessaire pour la stabilité de notre pays. Et cette paix, croyez-moi, je suis prêt à mourir pour qu'elle soit une réalité ». Ces propos du président Félix-Antoine Tshisekedi tenus le 7 octobre 2019 à Bukavu, dans le Sud-Kivu, lors d'un rassemblement public, traduisent toute son impatience de voir l'est de la République Démocratique du Congo (RDC), en proie à une insécurité ambiante depuis des lustres, recouvrer la paix définitive.

Plus que jamais, le cinquième président du Congo indépendant affiche une détermination sans faille que trahit son obstination à en finir, une fois pour toute, avec la horde des groupes armés qui rendent la vie difficiles aux paisibles citoyens notamment dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. En tournée dans ces coins du territoire national, le commandant suprême des Fardc est on ne peut plus clair dans son approche de la question sécuritaire. « La Paix, hic et nunc », tel est le leitmotiv qui sous-tend son itinérance. N'écouter que la voix de sa conscience et faisant fi des appréhensions exprimées quant à sa descente dans la fourmilière de l'Est, Félix Tshisekedi s'y est rendu malgré tout, confondant ainsi ses détracteurs pris au dépourvu.

La paix, encore et toujours...

S'enquérir des problèmes multiformes posés par la persistance de l'insécurité et évaluer les mesures liées à l'état de siège décrété depuis le 6 mai 2021 dans les provinces précitées, ainsi se décline l'enjeu d'une tournée présidentielle cristallisée autour de la quête d'une paix durable dans la partie est du pays. Une quête de-



La ville de Beni dans le nord Kivu

venue obsessionnelle pour Félix Tshisekedi qui, dès l'entame de sa mandature, en avait déjà posé les jalons en prenant l'option de mettre définitivement en déroute la rébellion ADF actuellement ralliée à l'Etat islamique (EI) et tous les autres groupes armés qui pullulent dans la région.

Vu que la spirale des groupes armés continue à hanter encore les esprits dans les territoires de l'Est, Félix Tshisekedi veut se donner de nouvelles marges de manœuvre pour relancer la donne militaire en veilleuse depuis quelque temps. L'enlèvement des opérations Sukola 1 et 2 lancées respectivement contre les ADF Nalu et les rebelles rwandais des FDLR entre janvier 2014 et février 2015 ouvre, en somme, la

voie aux nouvelles expériences, cette fois-ci assorties d'une farouche détermination de faire taire définitivement les armes.

Les opérations militaires en cours lancées par les Fardc solidement requinquées sous l'impulsion du chef de l'Etat donnent déjà des résultats satisfaisants. Outre le fait que la capacité de nuisance des groupes armés, défaits sur plusieurs axes, a sensiblement été réduite, plusieurs d'entre eux se retrouvent aujourd'hui embrigadés, de gré ou de force, dans le processus Désarmement, démobilisation et réinsertion communautaire et stabilisation (DDRCS) pour lequel la Banque mondiale a déjà mobilisé près de 50 millions de dollars.

Plus qu'une question de temps

Pour le cas spécifique des rebelles ougandais des ADF, des sources militaires renseignent que la quasi-totalité de leurs sanctuaires ont été démantelés et leurs fabriques d'armes traditionnelles détruites. Le chef de l'Etat qui entend maintenir cette dynamique, malgré la persistance de quelques poches résiduelles, reste convaincu de la montée en puissance sous peu des forces armées nationales dont il tient, par ailleurs, à accroître les capacités opérationnelles et logistiques pour un meilleur rendement. Bien plus, tout ce qui enfrenait jusque-là leur efficacité sera réparé, a-t-il rassuré lors d'un entretien avec les forces vives de

Béni.

Dans toutes ses réunions avec les autorités militaires de l'Est, Félix Tshisekedi n'a cessé de réitérer son engagement pour la paix dans la région. De la mise en place d'un Etat-major avancé à Béni au relèvement des contingents militaires ayant passé plus de temps dans le Grand Nord en passant par d'incessants appels à la mobilisation générale sur fond d'interpellation des acteurs politiques en collusion d'intérêts avec les groupes armés, autant dire que le Garant de la nation veut jouer carte sur table. Il est temps de mettre fin à la criminalité accrue qui secoue continuellement les territoires de Béni, Butembo, Bunia et les environs.

Au-delà, il s'agit là d'un challenge personnel que veut relever le chef de l'Etat pour être en phase avec sa propre conscience, mais aussi avec une promesse de campagne qui lui tient à cœur. Avec l'implication de la communauté internationale et l'appui particulière des Etats amis tels que le Kenya, tous les espoirs sont permis.

A tout prendre, l'éradication totale des groupes armés n'est plus qu'une question de temps...

Alain Diasso

HAUT-KATANGA

20% des personnes vivent avec le VIH

En marge de la retraite annuelle de l'ONU/ sida RDC avec ses partenaires tenue récemment à Lubumbashi, la représentante pays de l'ONU/sida, Susan Kased, a déclaré que la province du Haut-Katanga compte près de cent dix mille personnes vivant avec le VIH-sida.

Mme Susan a fait savoir que la situation du VIH-sida dans le Haut-Katanga est préoccupante. C'est qui justifie sa présence et celle de ses partenaires dont le Programme national multisectoriel de lutte contre le sida (PNMLS), du Programme national de lutte contre le sida (PNLS) ainsi que les ambassadeurs de la Suède et du Canada à Lubumbashi. « Le nombre de personnes vivant avec le VIH dans la province du Haut-Katanga est un nombre après Kinshasa le plus important dans le pays. Il y a, à peu près cent dix mille personnes vivant avec le VIH dans le Haut-Katanga. Cela veut dire alors que 20% de personnes vivant avec le VIH en RDC se trouvent ici dans la province », a-t-elle indiqué tout en ajoutant que la prévalence est le double

de la prévalence au niveau national, c'est-à-dire ici la prévalence est à 2,5%. Ça se compare avec la prévalence de 1,2% au niveau national. Mais parmi certaines populations-clés, la prévalence est beaucoup plus élevée.

A en croire cette dame citée par la radio okapi, il y a une prévalence de 18% parmi les hommes qui font le sexe avec les hommes. « Nous avons vu dans la ville de Kasumbalesa, nous avons vu les données avec une prévalence de 56% parmi les travailleuses de sexe, une prévalence de 18% parmi les hommes qui ont le rapport sexuel avec les hommes. Donc, ici dans le Haut-Katanga, la situation est très importante et c'est pour ça que nous sommes venus », a-t-elle dit.

Blandine Lusimana

FÊTE DE LA MUSIQUE

La Halle de la Gombe propose deux tables rondes

Organisation conjointe de l'Institut français de Kinshasa (IF) et Music in Africa, les deux rencontres du 21 juin ont pour intervenants Alesh, Paul Le Perc, Djo Moupondo, Junior Luyindula, Baya Ciamala, Walter Badibanga et Théodore Nganzi.

À défaut de la commune célébration festive qui ponctue la soirée de la journée internationale dédiée à la musique, l'IF a trouvé le moyen de garder les projecteurs sur les habituelles vedettes du jour. Avec les deux tables rondes, le 21 juin y sera tout aussi vécue de manière exceptionnelle. L'univers musical va donc rester à l'honneur à la Halle de la Gombe, en journée cette fois, et même être le principal bénéficiaire de l'activité. Les deux rencontres, dont les intervenants sont tenus pour des acteurs de référence de l'industrie musicale déjà sur le plan local, sont pleines de promesses. En effet, souligne l'IF, les différents thèmes ayant trait à la protection et la diffusion des œuvres seront abordés à dessein, question de « permettre aux artistes de développer leurs carrières ». Et de les rassurer déjà, il affirme haut et fort : « Ces tables rondes vous donneront les outils pour partager sereinement vos œuvres ».

La salle de cinéma servira de cadre aux deux tables rondes dont la première est annoncée de 11h à 13h. En deux heures, les artistes seront informés sur cette question capitale : « Comment protéger ses œuvres ? ». Le sujet est d'autant plus crucial que « diffuser une œuvre musicale n'a jamais été aussi simple, tout comme le fait de la copier ou de la plagier »,

souligne l'IF. Et de soutenir en sus : « si les compositions musicales, avec ou sans parole, sont protégées par le droit d'auteur dès leur création, il est important d'effectuer certaines démarches afin d'être en mesure de faire valoir ses droits en cas de litige ». Il y aura de quoi s'instruire suffisamment à propos auprès des intervenants parmi lesquels est annoncé Théodore Nganzi. Avocat au barreau de Kinshasa, le spécialiste des questions des droits d'auteurs et président de l'Observatoire des droits culturels dont l'expertise est avérée sera à coup sûr d'un précieux conseil.

« Comment diffuser ses œuvres ? » La seconde table ronde programmée de 14h à 16h va entretenir l'assistance sur une autre importante réalité, à savoir « Comment diffuser ses œuvres ? » Il est clair que, comme le dit l'IF, « l'avènement des réseaux sociaux et la démocratisation des outils technologiques » permet de garder le contact avec les mélomanes. Depuis quelques années « les musiciens, groupes de musique et artistes se tournent de plus en plus vers Internet pour diffuser leurs œuvres et leur marque ». Ce qui est bien plus profitable dans le contexte actuel de la pandémie de covid-19. Dès lors, l'IF entend spécifier les choses sur ce point précis à l'intention de tous les musiciens

intéressés, à savoir : « Quels sont ces nouveaux outils ? ». De même, éclairer la lanterne de ceux qui se demandent encore : « Comment les utiliser efficacement et quelles en sont les dérives ? »

Le nombre de places étant limité, l'IF signale qu'elle a pris les mesures nécessaires pour étendre son audience. Un plus grand large public pourra participer aux tables rondes en temps réel. Et ce, via la page Facebook de l'Institut français - Halle de la Gombe où l'événement de ce 21 juin sera retransmis en direct. Les tables rondes, voulues tout aussi populaires que l'ont été les manifestations d'autrefois, sont dès lors ouvertes à tous les musiciens, amateurs ou professionnels et nombreux mélomanes.

L'IF rappelle du reste que « la Fête de la musique célèbre chaque année la musique vivante et met en valeur la diversité des pratiques et des expressions musicales ». La France en a eu l'initiative en organisant dans ses murs la toute première en 1982. Mais depuis la Fête de la musique est devenu un événement mondial à part entière. L'on note qu'au fil des ans, « il s'est développé peu à peu dans le monde ». Ce, souligne l'IF, « avec le soutien et la participation du réseau culturel français à l'étranger ».

Nioni Masela

PATRIMOINE NATIONAL

La Belgique va restituer à la RDC les œuvres d'art obtenues illégalement

La décision a été prise lors de la dernière réunion du conseil des ministres restreint (kern), indiquent le journal De Standaard.

Thomas Dermine, secrétaire d'État belge, chargé de la Politique scientifique, a estimé que ce qui a été acquis par la force et la violence dans des conditions illégitimes doit, en principe, être restitué. « Il est apparu que les 85.000 pièces qui se trouvent à Tervuren peuvent être rangées en quatre catégories. Dans la première se trouvent des objets qui ont été acquis et transférés de manière absolument illégitime : 283 d'entre eux - soit 0,3 % du total - sont clairement identifiés comme des butins de guerre, acquis par la violence et 600 objets sont arrivés jusqu'en Belgique de manière illégale. A propos de ces catégories d'objets, le principe est clair, ils doivent être restitués. Cependant, une 'convention de restitution-dépôt' pourrait être conclue avec la RDC pour les objets dont il a été démontré qu'ils ont été acquis de manière illégitime », a expliqué le secrétaire d'État, dans des propos relayés par l'agence de presse Belga.

Une restitution d'ici 2024

Par ailleurs, dans une interview accordée au journal Le Vif, Thomas Dermine a indiqué qu'il y aura un engagement de restitution d'œuvres sous cette législation. « Notre pays s'engagera résolument sur la voie des restitutions. Mais il n'y aura pas de geste symbolique spectaculaire. Imaginez qu'on remette en grande pompe à la RDC. Ce serait reproduire un schéma paternaliste. Il ne



suffit pas d'un message de regrets du roi des Belges et d'un don d'œuvres d'art pour se dédouaner des souffrances et des humiliations causées par la colonisation », a-t-il indiqué. Thomas Dermine a déclaré plaider, après un échange de vues entre Bruxelles et Kinshasa pour une expression officielle de la Belgique. Le processus concerne notre département, les Affaires étrangères et la Coopération au développement. « Nous tiendrons compte des recommandations de la commission parlementaire sur le passé colonial, mais je veux avancer dès maintenant, car la législature file vite. Je tiens à ce qu'il y ait des engagements formels de restitution sous ce gouvernement, donc d'ici à 2024 », a fait savoir le secrétaire d'État belge, chargé de la Politique scientifique.

Ce dernier a également révélé que la plupart des pièces issues de la période coloniale se trouvent dans les collections fédérales et que plus de 90% des biens culturels susceptibles de faire l'objet d'une restitu-

tion se trouvent à l'AfricaMuseum, institution dont il a la tutelle. « Le défi est plutôt juridique: pour pouvoir transmettre les biens, il faut les transférer du domaine public de l'État, inaliénable, au domaine privé. En revanche, la question d'une supposée perte de patrimoine pour la Belgique est caduque: les collections du musée de Tervuren sont gigantesques et d'une richesse inouïe. A peine 1% de ces objets est exposé dans les salles. De plus, les pièces restituées pourront toujours être accessibles aux scientifiques grâce à la digitalisation. Peu importe, au XXIe siècle, la localisation physique des objets et spécimens, qu'ils soient à Tervuren ou à Kinshasa ».

Dossier complexe

Pour Thomas Dermine, le dossier est à la fois sensible et complexe. Sensible parce qu'il s'inscrit dans les rapports entretenus par la Belgique avec les pays africains autrefois sous sa dépendance. Complexe, parce qu'il exige de se poser



Deux œuvres d'art

trois questions pour chaque pièce. La première est celle du contexte dans lequel l'œuvre a été acquise. « Y a-t-il eu vol, pillage, transaction commerciale ? Cette étude de provenance n'est pas facile: ces œuvres ont été acquises il y a parfois plus d'un siècle. Les sources qui permettraient de savoir dans quelles conditions cela s'est produit sont rares et lacunaires. Une fois cette étude réalisée, il faut s'interroger sur la destination: à qui restituer le bien ? Au pays concerné, à une institution, à un dignitaire local ? La Belgique privilégiera toujours les restitutions intéressantes. Nous souhaitons que les objets soient hébergés dans les musées nationaux. La troisième question est celle de la conservation. Il faut obtenir du destinataire des garanties de préservation des pièces restituées. Les espaces de présentation au public et de stockage doivent répondre à des conditions de conservation et de protection: degré d'hygrométrie de l'air, sys-

tèmes de sécurisation pour que les pièces ne se retrouvent pas sur le marché noir; comme cela s'est déjà produit autrefois », a indiqué le secrétaire d'État belge, chargé de la Politique scientifique.

Pas encore de demande officielle de la RDC

Néanmoins, Thomas Dermine a confirmé que Kinshasa et Kigali n'ont pas encore adressé une demande officielle de restitution des œuvres. « Mais les institutions de ces pays et les nôtres sont en contact permanent. Le musée de Tervuren est un pôle majeur de l'écosystème de préservation du patrimoine artistique et culturel africain. Il a des relations avec des institutions en Europe et en Afrique et à la capacité de porter le débat de manière apaisée. Il faut entamer un dialogue avec les pays sources, qu'il y ait une réflexion ici et là-bas », a-t-il signifié.

Une conférence internationale sur la restitution en 2022 en Belgique

Au cours de cette interview, Thomas Dermine a fait savoir que, sur initiative du secrétariat d'État chargé de la Politique scientifique, une conférence internationale sur la restitution des œuvres spoliées pendant la colonisation sera organisée en 2022 en Belgique, avec la participation d'historiens de l'art, d'experts des instituts de recherche et de juristes.

Patrick Ndungidi

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



GOSPEL

Mireille Mbudi fait une reprise d'Edo Bumba

Nzambe natondi yo, le tube de l'ancien sociétaire des Studios Sango Malamu sorti à la fin des années 1990, remis au goût du jour, est disponible sur YouTube depuis le 12 juin.

« Nzambe natondi yo est un cantique que j'aime bien. Il me replonge dans les belles années Sango Malamu ». Avec un brin de nostalgie elle reprend : « J'avais acheté un petit poste de radio que j'avais dans ma chambre, de sorte à pouvoir l'écouter tous les jours dès que j'avais du temps libre. Je suivais beaucoup la radio Sango Malamu qui accompagnait mes journées », a affirmé Mireille Mbudi au Courrier de Kinshasa. Et d'ajouter : « J'ai été personnellement contacté par Edo Bumba qui m'a félicitée et remerciée d'avoir fait la reprise de son morceau qui est toujours aussi édifiant pour moi ». En effet, notons que Nzambe natondi yo est sorti vers la fin des années 1990 et rappelle pour ainsi dire les années de gloire des Studios Sango Malamu.

Le tube d'Edo Bumba fait partie des chansons produites au sein du Ministère chrétien dirigé par Jim Sawatsky à partir de son fameux studio d'enregistrement. Il était alors composé d'une équipe chevronnée de jeunes chantres. Edo Bumba, Kool Matope et surtout Runo Mvumbi sont les noms qui ont marqué l'univers du gospel en plein milieu des années



Mireille Mbudi en tournage du clip Nazala ya yo (DR)

1990 à travers l'orchestre Sango Malamu. Lancé en 1994 en même temps que la radio, il a présenté le gospel sous un nouveau jour. Les Studios Sango Malamu ont ainsi contribué à sa large diffusion et sorti du cadre conventionnel des églises où il était cloisonné. Ce qui lui a permis de trouver sa place dans l'univers musical et prendre ses marques en dehors

des lieux mortuaires auxquels il était réservé à l'époque.

Un album sur le marché

Nzambe natondi yo est le second titre mis en ligne par Mireille Mbudi cette année. En effet, il a été précédé par Nazala ya yo sorti il y a un mois sous le label PBB Studio. Chanté en featuring avec Jimmy Muamba, cette

composition personnelle de la chanteuse totalise à présent 5 300 vues sur YouTube. C'est dire que les mélomanes apprécient bien sa musique qu'ils apprennent à connaître au fil des titres.

Après avoir bâtie sa notoriété comme comédienne, c'est depuis 2018 que Mireille Mbudi s'est véritablement mise à la chanson. En décembre 2018, plusieurs

personnes ont été surprises de la découvrir au micro à travers son premier album Ma raison de vivre. L'opus lui a donné l'occasion de révéler cette autre casquette jusqu'alors méconnue du grand public. Pourtant, nous a-t-elle dit, « je chante depuis toute petite ». Citée parmi les actrices populaires du théâtre congolais de sa génération, elle a décidé de revenir à ses vieilles amours après avoir « mûri », nous a-t-elle affirmée. « Maintenant que j'ai une bonne assise, je sais comment planifier mon agenda de travail de sorte que je peux à la fois faire du théâtre et chanter sans que cela ne me perturbe », a-t-elle expliqué. Et d'affirmer encore au sujet de sa nouvelle profession : « J'ai plusieurs autres titres en gestation ». Les huit premiers titres et les deux actuels en promotion marquent juste pour ainsi dire le début de sa carrière musicale naissante menée avec une équipe d'accompagnement qu'elle s'est déjà constituée en prévision de productions scéniques à venir.

Nioni Masela

HANDBALL-CAN DAMES 2021

La RDC loupe la qualification pour le championnat du monde

Les Léopards handball dames de la République démocratique du Congo (RDC) n'ont pas réussi à composer leur ticket pour la 25e édition du championnat du monde de la spécialité prévu du 2 au 19 décembre en Espagne. Les RD-Congolaises ont été battues, en match de la cinquième place qualificative pour le Mondial espagnol par les Sénégalaises par 14 buts à 21, à la 24e édition du Championnat d'Afrique des nations féminin de handball, s'est déroulée du 8 au 18 juin à Yaoundé au Cameroun.

Et pourtant, les Léopards dames ont idéalement débuté ce tournoi en terre camerounaise en s'imposant devant les Nigérianes par 35 buts à 16, avant de



Les Léopards handball dames de la RDC

balayer les Kenyanes par 42 buts à 16. Mais ensuite, elles ont perdu le nord face aux Camerounaises (21 buts à 26), et les Angolaises (20 buts à 29). Le match de l'espoir pour le Mondial face aux Sénégalaises a été pire ; elles se sont inclinées

par la marque de 14 buts à 21, menées déjà à la fin de la première période par 6 buts à 14. Rappelons qu'en match de classement avant d'affronter le Sénégal, la RDC a battu la Guinée par 33 buts à 26. La RDC a terminé la compétition à la si-

xième place
Sélectionneur des Léopards handball dames, Francis Tuzolana a tenté d'expliquer la prestation globalement négative de ses joueuses qui ont été fébriles lors de leurs trois dernières rencontres pourtant décisives. « On

essaie au mieux de solidifier notre défense, cependant le handball moderne se veut offensif. C'est pour cela qu'il faut être performant dans les deux phases, attaque et défense », a-t-il dit, résumant que la défense a visiblement été le point faible de son groupe qui a cependant réussi beaucoup de buts. En finale de cette compétition disputée le vendredi, l'Angola, tenante du titre et vainqueur de la Tunisie en demi-finale, a disposé du Cameroun, vainqueur in extremis du Congo Brazzaville par 21 buts à 20 en demi-finale, par 25 buts à 15. Les Angolaises conservent leur trophée remporté lors de la précédente édition, c'est leur 14e titre.

Martin Engimo

CECAFA

Trente Léopards U23 retenus par le nouveau sélectionneur JC Loboko

Le nouveau sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) des moins de 23 ans, Jean-Claude Loboko a récemment rendu publique une liste des trente joueurs retenus pour le tournoi de la Council for East and Central Africa Football Associations (Cecafa) prévu pour juillet en Ethiopie. Dans cette liste, l'on retrouve des joueurs évoluant aux Etats-Unis d'Amérique, en Europe (Belgique, Allemagne, Angleterre), en Chine et au pays.

Les trente joueurs convoqués sont les gardiens de but Michael Luyambula (VFB Lubeck/ D4 Allemagne), Brudel Efonge (Jeunesse sportive de Kinshasa-JSK), et Hénoc Kamalandwako (Dcnp) ; les défenseurs Jérémy Ngakia (Watford FC/An-



Les Léopards U23 de la RDC (photo d'archives)

gleterre), Steven Ebuella (AS Maniema Union), Hénoc Mangindula (Dcnp), Béni Wahala (AS V.Club), Gaël Kakudji (RFC Seraing/Belgique), Hubert Mbuyi (Hoffenheim/Allemagne), Orthinel Mawawu

(CS Don Bosco), Nathan Idumba Fasika (FC Saint-Eloi Lupopo), John Nekadio (Standard de Liège/Belgique) et Ntambwe Kalonji (TP Mazembe).

Les milieux de terrain figurant sur la liste sont

Beverly Makangila (Colorado/ D2 USA), Rolly Balumbi (AS V.Club), Christian Nsundi (Dcnp), Karim Kimvuidi (Dcnp), Mpia Nzengeli (AS Maniema Union), Ifasso Ifunga (Difaa El Jadida/Maroc),

William Balikwisha (Standard de Liège/Belgique), Ciel Ebengo Ikoko (FC Saint-Eloi Lupopo). L'on doit signaler que William Balikwisha est incertain, car il avait été opéré et n'a pas encore repris aux Standard.

Enfin, les attaquants appelés pour le sélectionneur Jean Claude Loboko sont Nelson Balongo (Saint-Trond/Belgique), Joël Beya (TP Mazembe), Jean Othos Baleke (TP Mazembe), Isaac Tshibangu (TP Mazembe), Eric Kabwe (AS V.Club), Michée Ngalina (Colorado/ D2 USA), et Laurent Ntambwe (Blessing FC), Oscar Taty Maritu (Cangzhou Mighty Lions/Chine), et Mbidi Mbala (Lubumbashi Sport).

Martin Engimo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers (Mpoila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ONU

Antonio Guterres confirmé pour un deuxième mandat, appelle à «un monde qui tire des leçons»

L'Assemblée générale de l'ONU a entériné vendredi l'octroi à l'ex-Premier ministre portugais Antonio Guterres d'un deuxième mandat à la tête de l'Organisation pour 2022-2026, lequel a appelé à établir «un monde qui tire des leçons» de la pandémie meurtrière de Covid-19.

Notre plus grand défi – qui est en même temps notre plus grande opportunité – est d'utiliser cette crise pour renverser la situation, pivoter vers un monde qui tire des leçons, qui promet une reprise juste, verte et durable et qui montre le chemin via une coopération internationale accrue et efficace pour répondre aux problèmes mondiaux», a-t-il déclaré devant les 193 pays membres. «Franchir cette étape demandera un effort réel pour renforcer ce qui fonctionne et du courage pour tirer les leçons de ce qui ne fonctionne pas. Cela nécessite que nous fassions de la prévention et de la préparation – au sens large du terme – une priorité de premier plan du système international», a ajouté Antonio Guterres. En fonctions depuis 2017, le chef de l'ONU a prêté serment en promettant d'agir en toute indépendance des Etats membres ou d'organisations, lors d'une cérémonie à laquelle a assisté le président portugais, Marcelo Rebelo de Sousa, premier chef d'Etat à entrer au siège de l'ONU depuis plus d'un an de pandémie.

Lors d'une conférence de presse après la cérémonie, le secrétaire général de l'ONU a souligné que «des nombreuses leçons que nous avons apprises, la plus importante est que seuls nous ne pouvons rien faire. La leçon la plus importante est que nous devons reconstruire la solidarité et la confiance» entre les Etats, a-t-il dit, en s'engageant à œuvrer en ce sens au cours de son second mandat.

Au préalable, l'Assemblée générale avait approuvé dans la matinée par acclamation et sans vote une résolution prolongeant le mandat de cinq ans d'Antonio Guterres.

Le Conseil de sécurité de l'ONU, à la décision cruciale dans le processus de nomination, avait donné le 8 juin sa bénédiction à la reconduction de l'ex-Premier ministre portugais, 72 ans, ancien Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés entre 2005 et 2015.

AFP

RELATIONS INTERAFRICAINES

Pierre Michel Nguimbi, président de l'organisation Maroc-Afrika

Les membres du bureau exécutif de l'organisation Maroc-Afrika culture et développement section Congo (OMA-Congo) ont été présentés, le 18 juin à Brazzaville, lors de l'assemblée générale constitutive de cette structure.



Des membres du bureau exécutif d'OMA Congo/Adiac

En présence du chargé d'affaire extraordinaire et plénipotentiaire de l'ambassade du Maroc au Congo, Abdellatif Seddafi, le président exécutif d'OMA-Congo, Pierre-Michel Nguimbi a expliqué le contexte de création de l'organisation Maroc-Afrika culture et développement, particulièrement la section Congo.

Selon lui, cette organisation qui est présente au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée Bissau, au Mali, au Sénégal, au Niger, au Cameroun, en Angola, au Burundi, au Gabon, en Guinée Equatoriale, au Rwanda, au Sao-Tomé et en République démocratique du Congo. Elle est attachée aux valeurs morales, éthiques et fraternelles devant régir les relations interafricaines. « Elle place la culture et le développement des pays africains au centre des initiatives dans la mesure où la rencontre et le partage des cultures

entre les peuples participent au renforcement des liens fraternellement fraternels », a expliqué le président exécutif d'OMA Congo.

L'organisation Maroc-Afrika culture et développement vise, en effet, le rapprochement du Maroc avec les pays d'Afrique Subsahariens, la promotion des actions de partenariat et de solidarité entre les différentes communautés du Maroc, du Congo et des autres pays africains. Elle assure aussi le plaidoyer auprès des différentes instances étatiques continentales et internationales au sujet des questions du développement africain.

Plusieurs témoins, à l'image du Dr Jean Daniel Ovaga, de l'ancien ministre Alain Akouala Atipault ou du président de l'association des lauréats étrangers du Maroc, Makan Doucouré ont expliqué la nécessité de magnifier et d'entretenir des relations entre le Royaume du Maroc et

les autres pays africains, à travers la présente plateforme panafricaine.

Pour mener à terme les projets de cette structure, Pierre Michel Nguimbi devra compter sur l'apport des autres membres du bureau exécutif, à savoir: le vice-président: Karim Manouach, le secrétaire général: Hervé Thomas Dhelo, le trésorier: Gracia Biene ainsi que des conseils comme Simplicie Nguenoni, Claver Lembouka, Yvon Parfait Balebana, Jérémie Moutombo, Nancy Sidoine Ossibi, Eugene Loutonadio et Liesbeth Mabiala.

Les membres de l'organisation Maroc-Afrika culture et développement section Congo ont par la même occasion présenté et validé leurs documents fondamentaux. Ils ont aussi lancé la campagne d'adhésion. Notons que cette organisation internationale a été créée le 3 mai 2011 par le Dr Najib Kettani.

Rude Ngoma

COVID-19

Le Congo reçoit 100 mille doses supplémentaires de Sputnik V

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé, Jean Ignace Tendelet, a reçu 100 mille doses de vaccin Sputnik V lite le 18 juin à Brazzaville des mains du chargé d'affaires de l'ambassade de Russie au Congo, Albert Diabin.

Les 100 mille doses viennent ainsi compléter les 27 milles acquises, il y a quelques semaines par le Congo. Elles font partie de la commande d'un million de doses que l'Etat congolais a acheté, sur fonds propres, auprès de la Russie. La livraison se fait par tranche. Sur l'ensemble de la commande, le gouvernement a déjà réceptionné, à ce jour, 127 mille doses, livrées en quatre lots. Les 873 000 doses restantes seront livrées progressivement.

Sputnik V lite, contrairement au premier, présente deux avantages majeurs, à savoir: il ne s'administre qu'en une seule dose et se conserve sans trop d'exigences.

« Le Sputnik V lite est avantageux; parce qu'il s'injecte en dose unique et peut se conserver à des températures allant de +2 à 8 degrés », a expliqué le directeur du programme élargi de vaccination, le Dr Alexis Mourou Moyoka.

Avec ce lot de vaccins ainsi que d'autres que le pays va acquérir, l'objectif du gouvernement de vacciner le maximum de Congolais sera atteint, afin de garantir une immunité collective.

Réceptionnant le lot de vaccin, Jean Ignace Tendelet a exhorté les Congolais à se faire vacciner pour se protéger contre la Covid-19.

Firmin Oyé

La trajectoire de la pandémie en Afrique inquiétante selon l'OMS

La trajectoire des cas de Covid en Afrique est très inquiétante, a estimé vendredi le responsable des situations d'urgence à l'OMS, le docteur Michael Ryan, avec la diffusion de variants plus contagieux et un taux de vaccination bas.

Selon les données collectées par l'OMS, il y a eu en Afrique 116.500 infections nouvelles lors de la semaine arrêtée au 13 juin, soit 25.500 de plus que la semaine précédente.

Si dans son ensemble le continent ne semblait pas si mal loti, ne comptant que pour un peu plus de 5% des nouveaux cas enregistrés dans le monde la semaine dernière et pour 2,2% des décès, dans certains pays les infections ont doublé et elle s'affichent en hausse de plus de 50% dans d'autres. La troisième vague des cas de Covid-19 s'amplifie et s'accélère en Afrique avec les variants, avait déjà alerté jeudi le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le continent, en réclamant une augmentation de l'approvisionnement en vaccins.

Comme le Dr Matshidiso Moeti, directrice de l'OMS pour l'Afrique, le docteur Ryan a souligné que le continent est beaucoup plus vulnérable parce qu'il a reçu peu de vaccins anti-Covid, quand l'Europe ou les Etats-Unis ont des taux de vaccinations qui leur permettent de revenir à une vie plus normale avec une baisse spectaculaire des infections et des décès.

«La réalité crue c'est que dans une

zone avec de multiples variants plus contagieux et qui ont potentiellement un impact plus fort, nous avons laissé de larges parts de la population et les populations vulnérables en Afrique privées de la protection des vaccins, alors que les systèmes de santé sont déjà fragiles», s'est indigné le docteur Ryan. «C'est le résultat d'une distribution inéquitable des vaccins», a-t-il martelé.

C'est particulièrement vrai pour l'Afrique où seulement 1% de la population est pleinement vaccinée.

L'Afrique avait jusque-là été frappée moins durement par la pandémie que d'autres régions mais cela ne veut pas dire que cela restera le cas.

Repères

L'épidémie s'emballe à Moscou. En cause, une campagne de vaccination qui patine, les Russes se méfiant des vaccins développés dans le pays, l'absence de restrictions depuis des mois, le non-respect des règles de distanciation et du port du masque. Près de 90% des nouveaux cas recensés à Moscou sont dus au variant Delta du coronavirus, a annoncé vendredi le maire de la capitale russe, expliquant ainsi la virulence de l'actuelle vague épidé-

mique.

Espagne: bientôt plus de masque obligatoire dehors. Le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez a annoncé vendredi la fin du port du masque obligatoire en extérieur à partir du 26 juin dans le pays, où la situation sanitaire est en très nette amélioration.

Afrique du Sud: déploiement de militaires. L'Afrique du Sud va déployer du personnel militaire médical dans la province de Gauteng, fortement touchée par l'épidémie, pour aider les professionnels de santé à faire face à une recrudescence des cas, a annoncé vendredi le ministre de la Santé. La province de Gauteng, la plus peuplée qui abrite la capitale administrative Pretoria et le centre financier de Johannesburg, est l'épicentre actuel de l'épidémie, représentant environ 60% de la dernière augmentation quotidienne des cas.

Tokyo: vaccinations avant les JO. Des milliers de bénévoles et de responsables olympiques ont commencé à être vaccinés vendredi à Tokyo, près d'un mois avant les Jeux, alors que des experts prévenaient qu'il serait plus sûr d'organiser l'événement sans spectateurs.

Julia Ndeko avec AFP



BGFIBank,
C'est surtout vous.

merci



À vos côtés depuis 50 ans



BGFIBank

Votre partenaire pour l'avenir



MOT DE MONSIEUR LE MINISTRE

Depuis un peu plus d'un an, le monde lutte contre la pandémie du Covid-19, qui a mis à mal les activités humaines dans tous les compartiments de la vie. Le sport n'a pas été épargné et il a fallu beaucoup d'imagination pour que celui-ci survive à cette crise et renaisse timidement à travers le monde. Nous en sommes heureux.



Pour le Congo, il ne pouvait y avoir meilleur hôte qu'un tournoi international de tennis pour accompagner et amplifier cette reprise. Chaque compétition est un moment unique qui s'appuie sur un contexte particulier.

Alors, avec joie et plaisir, je vous souhaite la bienvenue en terre congolaise. Vous êtes ici chez-vous et ce ne sont pas que des mots mais c'est une réalité. Une réalité parce que le président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Denis Sassou N'Guesso, en dotant le Congo d'infrastructures sportives modernes avait à cœur de rapprocher les hommes afin qu'ils s'expriment sans frontières. Telle est la dimension internationale du sport.

Le sport a le pouvoir de changer le monde avait dit le président Nelson Mandela. Vous êtes ici pour porter l'ambition de vos pays et pour améliorer vos performances individuelles.

Je souhaite que l'envie légitime de gagner ne prenne pas le dessus sur l'une des valeurs du sport qui est celle d'unir les peuples. Le sport est un puissant vecteur de brassage et il doit le demeurer pour l'harmonie de nos sociétés souvent traversées par des questionnements multiples qui fragilisent son essor.

J'appelle donc toute la communauté ici réunie, à placer le temps de cette compétition dans l'excellence, l'amitié, le fair-play et la tolérance.

Je sais combien les sportifs sont impatients de faire rebondir la petite balle jaune. D'ores et déjà, je salue les performances qui seront réalisées ici et vous souhaite bonne chance.

Vive le sport

Vive tennis

FORÊTS

La société civile appelle au renforcement de la lutte contre les trafics illicites de bois

Une quinzaine d'organisations de la société civile (OSC) vient de rendre publiques des recommandations sur le futur des Accords de partenariat volontaire (APV), afin d'améliorer la gouvernance forestière et la vérification de la légalité du bois.

Les APV sont des accords commerciaux bilatéraux juridiquement contraignants signés entre l'Union européenne et six pays forestiers, dont la République du Congo. Ces accords définissent les engagements et les actions que les signataires doivent prendre pour lutter contre l'abattage illégal, ainsi que les mesures visant à accroître la participation des acteurs de la société civile, à renforcer les droits fonciers et à lutter contre la corruption.

Le gouvernement congolais a signé en mai 2010 l'APV sur l'application des lois forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT). C'est en juillet 2012 que le pays a ratifié l'APV, en s'engageant à garantir une exploitation légale des forêts, y compris les sociétés CIB et IFO qui ont fait le choix de s'orienter vers la certification forestière.

La note d'information des OSC est destinée, en effet, à contribuer

au débat en cours sur le soutien futur au Plan d'action de l'UE sur l'APV-FLEGT. Les acteurs de la société civile ont souligné la contribution importante de FLEGT à « la lutte internationale contre l'exploitation forestière illégale et le commerce » qui y est associé et le rôle qu'il joue dans l'amélioration de la gouvernance dans les États producteurs du bois.

« La contribution de FLEGT comprend le renforcement de la participation des acteurs locaux, en particulier des organisations de la société civile et, dans certains cas, des communautés forestières, en stimulant la transparence et la responsabilisation et en déclenchant des réformes juridiques pour protéger les droits des populations forestières et des communautés locales », peut-on lire dans le document.

Les OSC exhortent l'UE à intégrer la « diplomatie forestière » dans ses efforts en matière de diplomatie

climatique en vue de faire en sorte que les forêts constituent une priorité stratégique dans les dialogues politiques avec les pays tropicaux forestiers et pour mettre en place des processus efficaces et inclusifs de mise en œuvre des APV. Cette diplomatie forestière devrait être dirigée, selon elles, par le Service européen pour l'action extérieure et les délégations des États membres de l'UE.

Cette approche de diplomatie forestière, martèlent les auteurs des recommandations, devrait encourager des acteurs importants tels que la Chine à s'impliquer dans les APV et d'autres processus de gouvernance forestière ; de veiller à ce que les APV continuent à faire partie des dialogues politiques de haut niveau entre l'UE et les pays partenaires et que l'UE intensifie son soutien à la protection des forêts et aux moyens de subsistance à petite échelle.

Fiacre Kombo

PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Anatole Collinet Makosso devant le Parlement ce 21 juin

Conformément à l'article 103 de la Constitution, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, présente le 21 juin, devant l'Assemblée nationale, le Programme d'action du gouvernement (PAG) pour le quinquennat en cours.

L'appropriation du projet de société qui a permis au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, d'être réélu pour un nouveau mandat, a été au cœur du 1er séminaire gouvernemental organisé du 14 au 19 juin à Kintélé. « En dressant les lignes directrices de l'action gouvernementale qu'il nous plaira de présenter devant la représentation nationale, ce 21 juin, et en faisant une projection des actions majeures à réaliser par chaque département ministériel, notre gouvernement s'ouvre aux défis et aux batailles à mener, au moment où le futur nous fait signe maintenant », a déclaré le chef du gouvernement à la clôture du séminaire.



Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso

S'agissant des défis à relever, Anatole Collinet Makosso a cité la santé, la paix et la sécurité des populations ; la relance et la diversification de l'économie ; la mobilisation de ressources financières. A cela s'ajoutent la relance des négociations avec le Fonds monétaire international ; la lutte contre la corruption et l'amélioration du climat des affaires. « Tout ne sera ni facile, ni de tout repos face aux difficultés que traverse notre peuple. Tenons donc fermes, même lorsque nous croyons avoir tout surmonté. Le président de la République nous attend au résultat. Le peuple nous attend à l'ouvrage. Ne nous laissons pas distraire », a rappelé le Premier ministre.

Revenant sur les conclusions de ce genre de séminaire qui se tiendra tous les trois mois, il a indiqué que le but est de se maintenir en éveil face aux urgences de la population congolaise. Il s'agira également, a-t-il dit, de faire à chaque étape l'auto-évaluation des actions du gouvernement pour s'assurer que l'exécutif est au plus près des réalités des problèmes quotidiens de la population. L'objectif étant d'atteindre des résultats tangibles et d'impacter le vécu quotidien des Congolais. « L'approche de la gestion axée sur les résultats, une des thématiques développées au cours de ce séminaire, s'inscrit bien dans ce cadre pour nous permettre d'évaluer au titre des résultats, non seulement l'objectif mais aussi les effets et l'impact des actions et des politiques mises au service de la population », a conclu Anatole Collinet Makosso.

Notons qu'au terme de ce séminaire, plusieurs recommandations ont été formulées afin de relever les défis auxquels le pays est confronté.

Parfait Wilfried Douniama

MARITIME

L'action de l'Etat en mer au cœur d'une rencontre à l'IFC

Dans le cadre de la lutte contre les activités illicites en milieux marin et fluvial, l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville accueille le 21 juin un séminaire sur l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.

La rencontre est organisée par l'ambassade de France et la délégation de l'Union européenne (UE) en République du Congo en partenariat avec les autorités civiles et militaires du pays.

A cet effet, les experts nationaux et régionaux vont éclairer la lanterne des participants sur les enjeux liés à la protection maritime et fluviale, ainsi qu'à

la préservation des ressources naturelles et de l'environnement marin du Golfe de Guinée et du Bassin du fleuve Congo.

Ce séminaire va réunir les diplomates, les membres du groupe interministériel de finalisation du cadre institutionnel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, ainsi que d'autres personnalités. L'atta-

ché de défense de l'ambassade de l'Angola à Brazzaville prendra également part à cette rencontre.

Le Golfe de Guinée et le Bassin du fleuve Congo représentent un enjeu stratégique majeur aussi bien pour les pays de la région que pour la communauté internationale au regard de nombreuses ressources halieutiques, forestières, pétrolières et gazières dont ils regorgent.

Christian Brice Elion

LE FAIT DU JOUR

La barre haute

Comme si l'Europe renaissait de ses angoisses existentielles et reprenait à respirer désormais à pleins poumons. L'Europe, disons aussi le G7, l'Otan, et l'Occident dans ce qu'il représente avec ses alliés transcontinentaux d'opposition fondamentale à la Russie et à la Chine, deux empires du bloc ex-communiste toujours en vie et même en santé. La récente tournée européenne du président américain, Joe Biden, a donné à voir des nouvelles ambitions de cette Amérique caricaturée les quatre dernières années par la façon dont elle s'était présentée au reste du monde.

Qu'a-t-on vu ? Du 9 au 16 juin, le successeur de Donald Trump a rempli les réservoirs de son Air Force One pour se rendre sur le Vieux continent visiter ses amis. En commençant tout naturellement par le plus fidèle de tous, le royaume d'Angleterre. N'exagérons rien, mais ces amis étaient en proie à une certaine déprime durant les années Trump. Contrairement aux habitudes ancrées, le grand frère américain s'était mis à leur exiger des cotisations de toutes sortes pour renflouer la cagnotte de leur instrument de défense commune, l'Otan (Organisation du traité de l'Atlantique nord) ; à leur infliger de lourdes taxes commerciales fragilisant une Europe des vingt-huit déjà affectée par le divorce prononcé par Londres.

Voyage préparé de longue date, Joe Biden n'a pas manqué de faire jouer la communication de haut vol comme les images de périple l'ont révélé. Rencontre et sourire enjoué avec le Premier ministre britannique, Boris Johnson ; réunion ponctuée d'accolades entre représentants des économies à orientation libérale les plus prospères du monde : Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada. Réception par la reine Elisabeth II, déclarations chocs pendant les sommets Otan/USA-UE, pour rappeler entre autres que l'Amérique est de retour, mais qu'elle ne peut l'assumer entièrement sans l'Europe comme mandataire vis-à-vis des ennemis communs.

Cinq mois après la fin de l'ère trop polémiste de Donald Trump, Washington reconquiert lentement la place qui a toujours été la sienne dans le concert des nations. La première puissance mondiale n'a jamais été faite pour réclamer à ses alliés de mettre la main à la poche de façon égalitaire. Joe Biden vient de rectifier le tir par des annonces fortes et spectaculaires. Durant le sommet de l'alliance atlantique, il a assuré l'Ukraine qui frappe à la porte de celle-ci, que ses frontières seront défendues en cas d'agression extérieure ; lors de celui qui a réuni son pays avec l'Union européenne à Bruxelles, il a décidé de la levée des sanctions commerciales pour cinq ans.

Au-delà de ces coups de charme millimétrés, le message que le président des Etats-Unis a porté à l'Europe a été celui de la fermeté à l'égard de Moscou et Beijing. Avant même d'avoir rencontré son homologue russe, Vladimir Poutine qu'il connaît bien, le locataire de la Maison blanche est passé par tant d'avertissements et d'interpellations : « Je serai clair avec lui ». A bien des égards, on a eu le sentiment que Joe Biden vendait à ses interlocuteurs européens cette « fermeté » contre la Russie en échange de la normalisation qu'il était venu leur étaler. Il y a bien eu un écho favorable à ce chantage diplomatique quand on pense aux déclarations de certains dirigeants européens à l'adresse du chef du Kremlin.

Le 16 juin, à Genève, les présidents Joe Biden et Vladimir Poutine se sont rendus compte d'une chose : ils portent sur leurs épaules l'énorme responsabilité de recommencer la guerre froide pour faire valoir leurs seuls égos. C'est pour cela qu'ils ont commencé par se serrer la main devant les caméras avant de prendre place à deux pour leurs premiers échanges entourés de leurs collaborateurs les plus immédiats en matière diplomatique, le secrétaire d'Etat Antony Blinken pour les Etats-Unis, et le ministre des Affaires étrangères, Serguei Lavrov pour la Fédération de Russie.

En pleine capacité de se nuire réciproquement,

Washington et Moscou peuvent aussi choisir de se respecter mutuellement. C'est pour cela aussi que dans un tel contexte, mettre la barre plus haute pour espérer dicter à l'un et à l'autre la conduite à tenir devant les événements peut s'avérer contreproductif. Cela est connu, entre les deux puissances nucléaires, les sujets de frictions sont d'ordre politique, économique et géostratégique : droits de l'homme, luttes d'influence, cybersécurité, Ukraine, Moyen-Orient, etc., autant d'aires de conflit que sont sans doute venues polluer les accusations d'ingérence russe dans le système démocratique américain.

Au final, en suivant les prises de parole des deux chefs d'Etat lors de leurs conférences de presse séparées, la rencontre de Genève a constitué le point de départ d'un retour au dialogue plus suivi entre Washington et Moscou. La réinstallation des ambassadeurs rappelés chez eux en mars et avril derniers va dans ce sens. La guerre de l'invective qui a souvent caractérisé la relation entre eux n'a pas eu lieu. Il y a plutôt de longues heures d'entretien dont se sont félicités Joe Biden et Vladimir Poutine. Les alliés de l'une et l'autre puissance peuvent à leur tour tirer les leçons qui conviennent de cette reprise. En essayant d'observer les choses avec une certaine retenue.

Gankama N'Siah

FINANCEMENT

Une convention entre le Figa et les banques en faveur des PME

Le Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement (Figa) des très Petites, petites et moyennes entreprises (PME) et de l'artisanat a signé le 18 juin à Brazzaville, avec huit banques de la place, une convention d'octroi de garantie de financement en présence de la ministre de tutelle, Jacqueline Lydia Mikolo, et le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatse.

Les structures bancaires ayant signé avec le Figa, la convention d'octroi de garantie pour le financement des activités des très petites, petites et moyennes entreprises ne sont autres que la BGF Bank, la Banque commerciale internationale, la Banque postale, Crédit du Congo, La congolaise des banques, la Banque sino-congolaise pour l'Afrique et UBA.

Le Figa, instrument public d'appui aux entreprises, jouera sa partition sur trois composantes, a expliqué son directeur général, Arnel Fridelin Mbouloukoue. « *Impulsion : pour appuyer le processus de création d'entreprises et de leur soutien par le financement du haut bilan ; Garantie : afin de faciliter l'accès aux financements bancaires via le mécanisme de partage de risques avec les banques et micro finances ; Accompagnement : en vue de rendre accessible le conseil, l'assistance technique et comptable, le suivi des entreprises ayant bénéficié des financements avec la garantie du Figa* », a-t-il expliqué.



Pour la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, la signature de cette convention vient

de sceller une nouvelle ère de coopération financière nationale. « *Il s'agit là d'un début de solution au mal, dont souffrent les très petites et moyennes entreprises dans notre pays : l'absence des fonds propres et le manque de garantie* », a-t-elle fait savoir.

Le tissu économique congolais qui se structure essentiellement autour des très Petites, petites et moyennes entreprises artisanales et des PME, s'est davantage rendu vulnérable avec les mesures restrictives liées à la crise sanitaire de covid-19, a-t-elle rappelé, en soulignant l'impérieuse nécessité qu'il y avait à nouer des partenariats participatifs entre l'Etat, le secteur privé et la société civile.

Néanmoins, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a reconnu que l'appui financier seul ne saurait assurer la viabilité et la pérennité des activités économiques. Encore, faut-il que les entreprises assistées financièrement bénéficient d'un accompagnement garantissant la rentabilité financière et économique de leurs activités. Ainsi, il s'avère donc utile d'associer les pépinières d'entreprises et incubateurs de projets dans cette dynamique de lutter contre le chômage et réduire la pauvreté particulièrement au sein de la population jeune et féminine.

Rominique Makaya

INHUMATION DE PARFAIT KOLÉLAS

Le Mcddi appelle à libérer les tendances égoïstes

Le président du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (Mcddi) et frère cadet du défunt candidat, Euloge Landry Kolelas, a appelé les sympathisants, l'opinion nationale et internationale à se libérer des tendances égoïstes pour tourner vers la vérité.

Dans un message délivré le 19 juin à Brazzaville, le frère cadet de l'illustre disparu a appelé à se libérer des tendances égoïstes et sentiments de rejet et se tourner vers tout ce qui ramène à la vérité de l'amour, facteur indispensable du vivre-ensemble sincère, apaisé et épanoui.



Le président du Mcddi, Euloge Landry Kolelas lisant la déclaration/Adiac

« *Je tiens à lancer un vibrant appel à tous les sympathisants et militants du Mcddi, d'autres formations politiques, à l'opinion nationale et à la diaspora congolaise pour que la disparition de Guy-Brice Parfait Kolélas ne soit pas exploitée à des fins inavouées, mais qu'elle nous rassemble autour des valeurs républicaines et qu'elle soit enfin un véritable moment de méditation pour chacun* », a insisté le président du Mcddi.

S'adressant particulièrement aux militants, sympathisants et aux membres du bureau exécutif

de son parti, il a exprimé, en toute sincérité, sa profonde gratitude pour leur compassion et leur assistance multifacette manifestée lors du décès de son frère aîné. « *J'ai gardé le silence jusqu'à ce jour en raison du grand choc et de l'émotion profonde de cette disparition qui m'a plongé dans un chagrin insurmontable et une douleur insupportable, malgré nos divergences sur la conduite des affaires politiques* », a précisé Euloge Landry Kolelas.

Evoquant les moments marqués de hauts et de bas passés avec le président défunt de l'Union des démocrates humanistes, mais aussi aux côtés de ses frères et sœurs, il a réitéré son engagement ainsi que celui du parti qu'il dirige à la Mouvance présidentielle, mais aussi à l'alliance Mcddi-Pct qu'il qualifie de « socle de l'unité nationale et au président Denis Sassou N'Guesso ». « *Le choix de la paix, l'entente, la concorde nationale n'est pas une faiblesse, mais un choix de la raison* », a déclaré Landry Kolelas, soulignant que « *les pressions de toutes sortes et les difficultés du parcours politique peuvent conditionner la liberté de choix et mener aux décisions contraires à nos convictions* ».

Guy-Gervais Kitina

MUNICIPALITÉS

Les agents municipaux du Congo outillés en gestion des projets culturels

Venus des différentes municipalités du pays, les cadres et agents évoluant dans les mairies et autres structures municipales ont été formés du 14 au 18 juin à Brazzaville, dans la formulation des stratégies de développement du secteur culturel au niveau des collectivités locales.



Cette formation a été organisée avec l'appui technique et financier de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dont le chargé de programme au bureau régional, Kanel Engandja-Ngoulou, a exprimé la disponibilité de l'OIF à appuyer les efforts du Congo dans la promotion des activités culturelles. Hormis la Francophonie, la mairie de Brazzaville et l'Association des maires du Congo ont également apporté leur soutien financier à la tenue de cette formation qui a connu la présence des agents municipaux venus de Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo (RDC).

A l'ouverture de la formation, le maire de Brazzaville, président de l'Association des maires du

Congo, Dieudonné Bantsimba, a souligné que celle-ci venait à point nommé au regard de la nouvelle donne nationale de développement des collectivités locales.

« *La culture occupe une place prépondérante dans la vie et le développement de toute collectivité locale. Sa gestion rationnelle permet aux collectivités locales de tirer parti de la richesse et de la diversité de leur patrimoine culturel. Elle permet d'accroître leur attractivité et de développer une économie locale génératrice de revenus et d'emplois* », a-t-il déclaré.

Selon le maire de Brazzaville, cette formation devrait permettre d'améliorer les performances collectives des parti-

cipants dans la gouvernance culturelle.

Les experts de la République du Congo, de la RDC et du Gabon ont développé les thématiques portant, entre autres, sur l'initiation au management des institutions culturelles, la valorisation du patrimoine culturel, la gestion des archives, le montage et l'exécution des projets culturels, la problématique de financement de la culture.

Il était question pour les formateurs de « *donner les notions et théories d'école, accompagnées des cas pratiques, d'échanges d'expériences et de mises en situation pendant une durée de cinq jours* », a expliqué Gervais Hugues Ondaye, l'un des formateurs.

Christian Brice Elion

DEVELOPPEMENT

Mise en place d'une task force pour promouvoir l'agriculture familiale

À l'issue d'un atelier de formation et d'information sur la décennie de l'agriculture familiale au Congo, les participants ont mis en place le 17 juin à Brazzaville, une task force visant à amener les pouvoirs publics ainsi que les partenaires à mobiliser les moyens nécessaires pour promouvoir ce sous-secteur.



Les participants à la rencontre

Ce comité est composé des représentants de plusieurs structures, parmi lesquelles la concertation nationale des organisations paysannes et des producteurs agricoles du Congo (Cnop-Congo), le conseil de la concertation des Ong de développement (Ccod), les Ong, les producteurs agricoles et la presse.

Organisé par la Cnop-Congo, cet atelier a permis d'informer les acteurs sur le processus de la décennie de l'agriculture familiale et l'élaboration d'une feuille de route, d'améliorer la connaissance des acteurs sur la décennie des Nations unies sur l'agriculture familiale (Dnuaf), et d'en rédiger une feuille de route pour la République du Congo. « Nous voulons démontrer aux politiques qu'avec l'agriculture familiale, on peut nourrir la population. Nous les invitons à prendre en compte ces stratégies, car les petits producteurs sont en train de mener des consultations sur le système alimentaire », a indiqué le président de la Cnop-Congo, Séraphin Médard Ntady. Remerciant les différents partenaires pour leur soutien, ce dernier a fait savoir que la sensibilisation des acteurs sur la décennie de l'agriculture familiale va se poursuivre dans tous les départements du Congo.

L'agriculture familiale permet d'organiser la production agricole, forestière, halieutique, pastorale ou aquacole qui, sous la gestion d'une famille, repose essentiellement sur la main-d'œuvre familiale, aussi bien les hommes que les femmes.

Approuvée en décembre 2017, la Dnuaf 2019-2028 a pour but de placer l'agriculture familiale au centre des politiques nationales et des investissements. Elle vise aussi à encourager tous les États à élaborer des politiques y afférentes et à partager leurs expériences dans le domaine.

Lopelle Mboussa Gassia

ENVIRONNEMENT

Le site du barrage de Sounda menacé

Sur le site où sera construit le barrage de Sounda, dans le district de Kakamoeka, les chaînes des dynamites sont placées, l'école primaire d'à côté est menacée d'écroulement et la population monte au créneau contre les entreprises qui y exploitent de l'or et d'autres minerais.



Une partie de stockage du matériel de construction du barrage dégradée

« Le projet que nous attendons ici est celui de la construction du barrage de Sounda d'intérêt national et international que le président de la République avait promis. Malheureusement, les ressortissants étrangers ont déjà commencé à détruire le site que l'Etat a réservé pour stocker le matériel de construction dudit barrage. Nous leur demandons de quitter les lieux en raison de sérieux problèmes environnementaux », ont fait savoir des sages de la contrée.

En réalité, il n'y a pas que le village Sounda qui est concerné. A Louvoulou, en effet, les

carrières d'exploitation des matières premières sont installées non loin des rivières. Les montagnes sont percées, la terre creusée et le sable déversé dans les cours d'eau. Lorsqu'il pleut, les grandes rivières bouchées ne peuvent plus recevoir les eaux provenant des petits ruisseaux.

Les villages se trouvent ainsi inondés. « Les entreprises qui exploitent les matières premières dans les carrières ont bouché les rivières et ne veulent pas refaire les lits des cours d'eau pour éviter les inondations », a expliqué, il y a quelques mois, le député de la sous-préfecture de Kakamoeka, Alexandre Mabiala,

qui est, par ailleurs, président du conseil départemental du Kouilou.

Dans le district de Mvouti, les équipes d'experts conduites par le ministre en charge de la Recherche scientifique ont constaté les impacts négatifs de l'orpaillage artisanal sur l'environnement. Dans cette partie du pays, l'eau risquera de devenir impropre à la consommation si l'on n'y prend garde. La réserve de biosphère de Dimonika, quant à elle, se trouve menacée de disparition.

Les populations appellent les pouvoirs publics à agir au plus vite.

Rominique Makaya

TOURISME

Une campagne de vulgarisation du nouveau cadre juridique

La campagne de vulgarisation de la loi réglementant le secteur du tourisme, ainsi que les opérations de terrain, dont le lancement a eu lieu le 18 juin à Brazzaville, va se dérouler pendant un mois, sur toute l'étendue du territoire national.

Au cours de cette campagne dite de proximité, destinée à atteindre tous les établissements hôteliers, des équipes du ministère en charge du Tourisme vont sensibiliser les acteurs sur les dispositions de la loi réglementant le secteur récemment adopté par le Parlement. Elle édicte les normes applicables aux professionnels et aux usagers de ce secteur d'activités en vue de garantir une parfaite maîtrise des composantes de l'offre touristique par un système de classement et de contrôle des établissements de tourisme, gage de sa compétitivité et de sa modernisation. La loi permet également d'assurer un meilleur accès des touristes aux prestations touristiques tout en leur garantissant une réelle protection. Placé, en effet, parmi les axes



Olivier Levy Magnoungou (au centre) lançant la campagne Adiac

prioritaires du programme gouvernemental, dans le cadre du Plan national de développement (PND) 2018-2022, le tourisme est un secteur d'activité suscep-

tible de permettre la diversification de l'économie congolaise. Conscientes de cette réalité, les autorités estiment qu'un accent particulier devrait être mis sur

le développement de ce secteur pour que son activité contribue à l'amélioration du PIB et serve réellement à la diversification économique. Ce qui justifie la né-

cessité de rénover l'offre touristique congolaise et pour mieux la commercialiser.

« Nous demandons aux tenants des hôtels de s'approprier ce cadre juridique qui va les aider à mener un certain nombre d'actions. Qu'ils ne soient pas surpris par des activités que nous allons mener sur le terrain. La durée est d'un mois, mais nous voulons que tous les responsables des établissements touristiques comprennent les dispositions de cette loi. », a expliqué le directeur de l'hôtellerie, Lionel Rytchie Ngodjo Louvosso.

Notons que cette campagne a été lancée par le conseiller au tourisme de la ministre du Tourisme et des Loisirs, Olivier Levy Magnoungou.

Parfait Wilfried Douniama

LANGUE RUSSE

Deux enseignants congolais restituent les conclusions du Forum international

Le forum international sur l'enseignement de la langue russe, tenu les 29, 30 et 31 mai à la Maison russe au Caire en Egypte, a réuni les représentants des pays du Proche orient et de l'Afrique. Deux enseignants congolais ayant pris part à ces assises en ont fait le 16 juin la restitution des temps forts.

Le forum avait pour thème général : « L'enseignement de la langue russe ». La République du Congo a été représenté par deux enseignants: Chancel Okala Itouna, enseignant de langue russe au lycée Antonio Agostino Neto, à l'université Marien Ngouabi, et à la Maison russe ex- centre culturel russe, et de Juste Divine Diamangana, enseignante de langue russe au lycée Emery Patrice Lumumba, au lycée évangélique Alphonse Mbama de Moukondo, et à la Maison russe.

Ce forum a connu la participation des représentants de douze pays, y compris les spécialistes dans le domaine de l'éducation, les savants, les hommes des lettres, les auteurs des manuels et des supports pédagogiques, les philologues, les docteurs, les psychologues, les neuropsychologues, les professeurs de la langue russe comme langue étrangère, les responsables et professeurs des organisations, qui réalisent des activités éducatives dans les programmes

d'enseignement général de base et/ou complémentaire, les journalistes, les guides touristiques,... Ces assises visaient le partage d'expériences, la démonstration de meilleures pratiques, des méthodologies et des techniques innovantes que les participants pourront utiliser dans leurs activités professionnelles dans le but d'augmenter la qualité et l'efficacité de l'enseignement de la langue, a noté Evguéni Antonov, coordinateur du forum, chef des projets éducatifs de la communauté.

Pendant le forum, il y a eu des master classes, des conférences et des séances plénières où sont intervenus tant les professeurs des organisations éducatives russes que les représentants d'organisations éducatives des pays du Proche orient et d'Afrique. C'est ainsi que plus de quarante rapports ont été présentés, consacrés à l'état actuel de la langue russe, aux principales tendances de l'enseignement de la langue russe



Les enseignants congolais présents au forum (crédit photo/DR)

comme langue étrangère, et aux particularités de l'enseignement de la langue russe dans les pays

du Proche orient et de l'Afrique. Pour Chancel Okala Itouna et Juste Divine Diamangana, la

langue est une force parce que la langue unie les peuples. Ce forum a été un moment important pour eux, parce qu'ils ont appris les méthodologies de l'enseignement de la langue russe en général et aussi parler des difficultés d'enseignement de cette langue dans certains pays, en particulier. Comment aborder et enseigner la langue russe aux francophones ? Quelles sont les difficultés rencontrées et comment les surmonter ? Telles ont été des questions abordées, parmi tant d'autres. Chancel Okala Itouna, a profité de cette restitution pour lancer un appel au gouvernement afin que chaque année, dans les quotas de recrutement au ministère de l'Enseignement, que la langue russe puisse avoir une place de choix. De son côté, la directrice de la Maison russe (Centre culturel russe) s'est dite très heureuse que les professeurs russes du Congo aient eu cette formidable occasion de participer à ce forum.

Bruno Okokana

SAISON AFRICA 2020 / MUSIQUE

«Les Mamans du Congo» font escale à Paris

Deux soirées de suite à Paris, flottaient dans l'air comme des sonorités du Bassin du Congo. À l'honneur, le groupe musical «Les Mamans du Congo» en tournée en France, dans le cadre des festivités labellisées «Saison Africa 2020» par l'Institut Français, puisque la situation sanitaire le permet désormais.

Pour leur séjour en France, le groupe musical «Les Mamans du Congo» mène ses concerts tambour battant. Mercredi 16 et jeudi 17 juin, le public de l'Espace Cardin théâtre de la ville, QG Africa 2020 à Paris Champs-Élysées, a découvert les chants montés sur scène pour l'émancipation des femmes africaines. Leurs comptines, tantôt rappées, tantôt chantées en chœur, ont narré le difficile quotidien des Congolaises sous la pression familiale ou celle de la société à leur endroit à propos des questions d'éducation et de travail.

Déterminée à réinvestir sur le terrain de la préservation de la culture qui tend à se perdre, Samba Gladys Nathalie est apparue, à chaque fois, déterminée, en compagnie de ses choristes Kimbembé Argéa Bédalsy, Ghaba Koubendé Odette Valdema, Madieta Mira Faye Melisande et Louzolo Nkodia Francia Chandelina Brode, en soutien d'une musique menée par la rythmique du DJ Bastide Robin / Rrobin et des percussions de Zika Vivien Romaric entouré pour l'occasion d'instruments à base d'ustensiles de cuisine et autres matériels de récupération. En intro, pour chacune des deux



Les Mamans du Congo en concert Espace Cardin théâtre de la ville/DR

soirées, un rite pour éloigner et empêcher la pluie de gâcher la veillée mortuaire. Par la suite, le spectacle s'est déroulé à chaque fois sans répit avec une façon nouvelle d'aborder la musique

autrement que par la rumba / soukous. Samba Gladys Nathalie, par sa voix parfois perçante dans les aigus, écho amplifié du timbre des griottes du Bassin du Congo, a permis au public, en respect

de la jauge Covid-19, de retrouver un peu de leur enfance avec les berceuses et, par séquences, de faire revivre les rites de la vie courante au Congo. « Réinvestir ce terrain-là est essentiel pour

préserver notre culture », soutient-elle.

Avec frénésie, le groupe a interprété des scénettes de l'univers sonore des durs labeurs des femmes congolaises, dans leur majorité encore réduites aux tâches ménagères au village et à la ville. De cet univers, mimé dans un esprit rythmique, furent : claquements des mains, frappes de pilon, tintement d'assiettes lavées sous la contrainte d'une belle-mère. À chaque fois, conçues comme un outil pédagogique, ce sont des fables se référant aux symboles et aux lieux mythiques dont la morale ramène toujours à la sagesse populaire.

À en croire les propos d'accueil en prélude du spectacle de Vincent Mambachaka, commissaire de la Saison Africa 2020 au Théâtre de la Ville, cette programmation artistique du groupe musical venu du Congo a été rendue possible, entre autres, grâce à Marie Audigier, directrice déléguée de l'Institut français du Congo (IFC), dans le cadre de ses missions de la promotion de la langue et des cultures française, francophones et congolaises et l'accompagnement du secteur artistique congolais.

Marie Alfred Ngoma

70 ANS DU CERCLE SONY LABOU TANSI

L'évènement couplé aux 26 ans de la disparition de l'écrivain

À l'occasion de ses soixante-dix ans d'existence et des vingt-six ans de la mort de l'écrivain congolais Sony Labou Tansi, le Cercle culturel éponyme a organisé le 18 juin une balade culturelle et artistique autour de diverses activités telles la danse, la percussion, la lecture et l'exposition littéraire.

La cérémonie a réuni les représentants du ministère de la Culture et des arts, les hommes de lettres, les étudiants et les artistes. « En tant qu'espace d'expression et de promotion culturelles et artistiques, le Cercle Sony Labou Tansi se bat depuis 70 ans à conserver la culture congolaise et à promouvoir les artistes de tous genres. Nous remercions infiniment tous ceux qui, de près ou de loin, au fil du temps, ont su écrire cette histoire », a déclaré le directeur dudit centre, Célestin Ganongo.

Une évocation sur l'histoire du centre a été faite par Marcel Ipari, directeur général par intérim de la culture et des arts.

« Il est de tradition de célébrer les grands personnages qui ont marqué de leurs empreintes leur époque ainsi que sublimer la nation de par leurs œuvres. Si aujourd'hui nous célébrons le 70^e anniversaire de ce grand lieu, en l'occurrence le cercle culturel Sony Labou Tansi,



Les officiels visitant l'exposition des œuvres de Sony Labou Tansi/Adiac

c'est par ce que ce lieu est chargé de mémoire en ce qu'il a été pendant la période coloniale, un espace formidable d'expression culturelle », a-t-il signifié.

Au cours de la cérémonie, l'hommage à Sony Labou Tansi a vibré au rythme d'une évoca-

tion, des spectacles de danses, de lectures d'extraits de ses œuvres qui sont une inspiration inlassable pour la jeune génération. Un homme à la fois adulé et controversé, son écriture et ses œuvres continuent de marquer l'histoire de la littérature

congolaise et africaine. S'en est suivie une visite guidée de l'exposition de quelques ouvrages du défunt célèbre écrivain.

Il aurait eu cette année 74 ans. Né le 5 juin 1947 à Kimwenza (Congo-Belge) et décédé le 14 juin 1995 à Brazzaville, Marcel

Nsoni, plus connu par Sony Labou Tansi, son nom de plume, était romancier, poète et dramaturge congolais qui a commencé à écrire dès l'âge de 14 ans. Sony a écrit des œuvres plusieurs années avant sa célébrité, mais ceux-ci ont considérablement été mis en lumière après sa mort, à savoir : La Vie et demie et Le Commencement des douleurs.

Il a en outre effloré le monde politique en tant représentant du peuple au Parlement. Un poste auquel il était quasiment absent; car ne supportant pas l'hypocrisie de cet univers. Il n'avait pas sa langue dans la poche comme l'a rappelé Nicolas Bissi, qui l'a longtemps côtoyé et qui évoque l'homme avec beaucoup d'affection et de nostalgie.

Notons que les artistes ont émis le souhait de voir le centre rayonner de vie parce que depuis quelques années il est presque oublié.

Merveille Atipo et Gloria Lossele

AVIS AU PUBLIC

Mes dames, Monsieur, il est porté à votre connaissance de la naissance de la société « MAISON – MERE TRANSIT » charger des opérations import-export dont le siège social est situé au N° 155 de la rue Mbamou ouenzé Brazzaville pour tous contacte
Tel : 06 674 23 99 ou 04 499 20 69

AVIS DE VENTE

Vente d'une parcelle de terrain non bâti située au croisement de l'avenue Boueta-Mbongo et la rue Dolisie à Ouenzé Brazzaville.
Adresse : 139, bis rue Dolisie
Contact : 04 477 72 82 / 05 542 49 52 / 06 499 18 15

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Les familles Okollo Olyba, Olingou annoncent aux parents, amis et connaissances que les obsèques Okollo Olyba Rock Symphorien, décédé survenu le 3 juin 2021, se présente comme suit :

Mardi 22 juin

-8h00 : levée de Corps à la morgue municipale de Brazzaville

-10h30 : recueillement sur place

-12h : départ pour le cimetière Bouka de kintélé

-16h : fin de la cérémonie.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Les candidats passent l'examen d'entrée dans les écoles professionnelles

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a lancé à Brazzaville, le 17 juin, les épreuves du concours direct d'entrée dans les écoles de formation professionnelles.



Les candidats lors du lancement des épreuves (Adiac)

L'objectif que vise le ministère est de se rendre compte de l'effectivité du démarrage des épreuves des concours qui vont se dérouler du 17 au 19 juin, sur toute l'étendue du territoire national. Le concours regroupe les candidats professionnels et les étudiants. Brazzaville à elle seule compte plus de sept cent soixante seize candidats, toutes filières confondues. Ils sont repartis dans deux centres.

Le ministre a exhorté les candidats au travail et au bon sens. « Chaque candidat qui s'est inscrit au concours s'est bien préparé pour affronter les épreuves. Si

une fois la chance de s'admettre ne vous sourit pas, ayez le courage de reprendre l'année prochaine, parce que ce n'est pas la fin de la vie », a-t-il indiqué, avant de poursuivre: « De grâce, ne perdez pas votre argent à corrompre les enseignants ». Aux enseignants, le ministre a insisté sur les actes d'antivaleur qui n'honorent pas le système éducatif.

Les candidats ont planché sur plusieurs matières : la santé publique; la gestion des affaires financières; la rédaction; pédagogie et bien d'autres. Profitant de l'occasion, une candidate ayant requis l'anonymat a affirmé avoir

entamé son examen dans la quiétude. « Je suis une infirmière à la consultation préscolaire pour m'occuper de la vaccination des enfants. Cette année, j'ai décidé de me présenter au concours dans le but de changer l'option pour devenir une secrétaire d'administration sociale », a-t-elle indiqué.

Le directeur général de l'Enseignement professionnel, Lia Christophe a souligné, de son côté, la disposition brassée des candidats afin d'éviter toute communication entre candidat pendant le déroulement de l'examen.

Lydie Gisèle Oko

CHU DE BRAZZAVILLE

Les agents invités à travailler dans la collégialité

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a lancé le 17 juin, un appel au personnel de santé du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville de travailler dans la collégialité afin de trouver des solutions aux problèmes qui minent la structure.

Il s'est adressé lors d'une visite effectuée en compagnie du directeur général du CHU, Denis Bernard Raiche.

Le ministre de la Santé s'est rendu notamment aux services des urgences, de radiologie et de l'imagerie médicale, au laboratoire, à la pharmacie, à la cuisine, au bloc opératoire et dans d'autres compartiments. D'après le porte-parole de l'intersyndical, Maurice Elenga, le CHU connaît des difficultés liées aux conditions de travail des agents, au plateau technique. Il a souhaité la résiliation du contrat signé entre le CHU de Brazzaville et l'Université de Montréal au Canada, ainsi que le départ de la directrice des ressources humaines.

Le ministre Gilbert Mokoki a expliqué que les points évoqués figurent dans le cahier de charges. Selon lui, le CHU de Brazzaville est également confronté aux problèmes de financement et de comportement humain. « ... Ces problèmes sont connus du gouvernement qui ne ménage aucun effort pour chercher les solutions. Toutefois, il est hors de question que nous allons dans les extrêmes. Toute la vie aujourd'hui est question de négociation », a déclaré le ministre de la Santé et de la Population.

Il a souligné le paiement de deux mois d'arriérés de salaire aux agents du CHU, le recensement du personnel avec la mise en place d'un fichier informatisé afin de maîtriser les effectifs et la masse salariale, la réhabilitation de certains locaux et la prise en charge du pavillon Covid-19. Le ministre Gilbert Mokoki a en outre attiré l'attention du personnel du CHU sur la mauvaise réputation de cette structure sanitaire, le transfert des malades de Covid-19 vers les centres de niveau inférieur, la non adhésion des agents à la campagne de vaccination, l'abandon des services par des spécialistes.

De son côté, le directeur général du CHU, Denis Bernard Raiche, a signifié que l'arrivée du ministre de la Santé apportera des solutions et contribuera à l'amélioration des rendements de ce centre.

L.G.O.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°003/ECG/DG/2021

POUR LA SELECTION DES SOCIETES D'ENTRETIEN – GARDIENNAGE – ACCEUIL - RESTAURANT

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection des sociétés d'entretien, gardiennage, accueil et Restaurant.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^{ème} Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville l'Agence Ecobank moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées à la même adresse au plus tard le 25/06/2021 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 16/06/2021.

La Direction Générale

FRANCE-APPEL DU 18 JUIN

Jean-Marie Dedeyan souligne la détermination du général de Gaulle

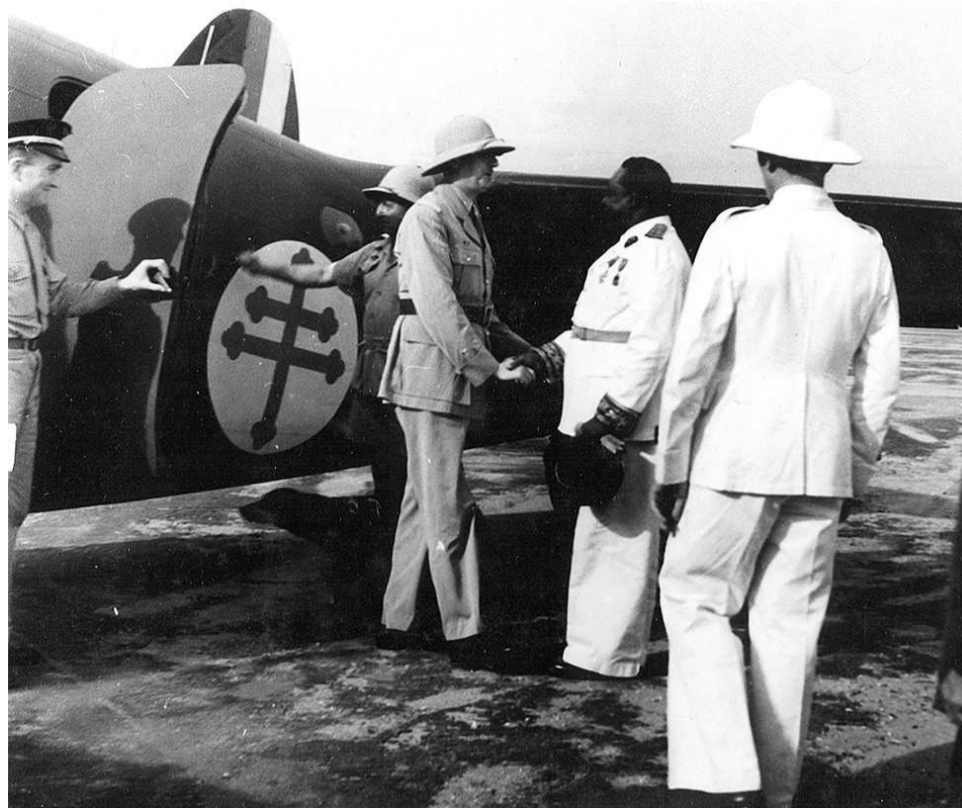
A l'occasion de la commémoration de l'Appel du 18 juin du général Charles de Gaulle, le vice-président de la fondation éponyme, Jean-Marie Dedeyan, a fait une adresse au pied de la statue du général de Gaulle sur les Champs Elysées à Paris dans laquelle il a rappelé le rôle des combattants venus d'Afrique dans la libération de la France et particulièrement de Brazzaville, capitale de la France Libre. Voici l'intégralité de ce discours.

« En ce 18 juin 2021, un peu partout en France et dans le monde, des hommes et des femmes se souviennent de l'Appel historique lancé de Londres par le général de Gaulle le 18 juin 1940 et lui rendent hommage.

Nous associons à cet hommage les hommes et les femmes qui l'ont rejoint, ceux qui ont combattu à ses côtés, civils et militaires ou jeunes cadets de la France Libre, ceux de l'armée des ombres, résistants et résistantes dont le courage et l'obstination valeureuse furent décisifs dans la longue épreuve à laquelle notre nation et ses alliés ont été confrontés.

Permettez-moi d'y associer aussi les valeureux combattants des territoires restés français, notamment ceux des pays du Pacifique, de l'Indochine, ceux de l'ex-Afrique équatoriale française, Tchad, Cameroun, Centrafrique, Gabon, et particulièrement le Congo, dont le ralliement à la France Libre a été essentiel pendant les dures années de combat pour la libération de notre pays. N'oublions pas que dès, le mois d'octobre 1940 le général de Gaulle a fait de Brazzaville la capitale temporaire de la France alors qu'une partie de l'hexagone était occupée par l'envahisseur nazi.

Les générations qui nous suivent devront entretenir à leur tour l'épopée de la France qui répond à l'appel du général de Gaulle; celle des Français libres, des avia-



Le gouverneur Félix Éboué et le général De Gaulle à Brazzaville en 1940 DR

teurs, des marins et des soldats qui ont combattu pour notre liberté, des valeureux résistants et résistantes dont le courage et la ténacité furent décisifs dans la longue épreuve à laquelle la France et l'Europe ont été confrontées. Nous leur devons la libération du territoire et la liberté du peuple français.

Cette épopée dont il faut transmettre le souvenir, c'est l'histoire d'un homme

et de ses compagnons qui refusent la défaite de 1940, s'opposent au renoncement du régime de Vichy et décident de combattre pour défendre une certaine Idée de la France forgée par des siècles d'histoire, une conception de la souveraineté, un refus de l'asservissement et une volonté farouche de permettre au peuple français de continuer librement à écrire sa propre histoire au lieu de la laisser

écrire par d'autres.

Le gaullisme c'est une conception murie et pragmatique de l'action dans le souci constant de l'intérêt supérieur du pays. Ce n'est ni une religion, ni une doctrine.

Cette approche repose à la fois sur des réalités historiques, culturelles, démographiques et géographiques, sur des valeurs philosophiques, sur une prise en compte réfléchie des circonstances et des réalités, et sur une capacité d'application dont les principes demeurent, mais dont la traduction opérationnelle est fonction des circonstances.

Etre gaulliste aujourd'hui, ce n'est pas être nostalgique. C'est, au contraire, agir sans jamais renoncer pour maintenir vivante une certaine idée de la France, de l'Etat, de la nation, de la République et du bien public, afin d'éclairer et d'élever la pensée et l'action future des jeunes générations face aux réalités et aux défis du XXI^e siècle.

Je vais maintenant laisser la parole à Mme Jeanne d'Hauteserre, maire de cet arrondissement et à M. Francis Szpiner maire du 16^e arrondissement, puis nous procéderons au dépôt des gerbes au pied de la statue du général de Gaulle avant d'observer une minute de silence en hommage à l'homme du 18 Juin et à tous ceux qui ont combattu pour la libération de notre Pays. »

Jean-Marie Dedeyan, vice-président de la fondation Charles de Gaulle

RÉFLEXION

A son Excellence...

Qu'il nous soit permis, à nous qui observons depuis des décennies et avec la plus grande attention l'évolution des relations entre l'Afrique et la France, qu'il nous soit donc permis de dire à votre excellence, monsieur le président Emmanuel Macron, que vous commettez dans le moment présent des erreurs dont le prix risque de s'avérer très lourd dans le proche avenir.

Décréter, en effet, la réduction voire même le retrait des forces françaises au Mali et dans le Sahel alors que les milices islamistes y gagnent chaque jour du terrain, s'en prendre ouvertement au président de la Centrafrique alors que celui-ci tente par tous les moyens de ramener la paix dans son pays, ne pas engager plus fortement l'Union européenne dont la France est l'un des principaux moteurs dans la recherche de solutions concrètes aux problèmes économiques et financiers que ses partenaires africains doivent

impérativement résoudre, oui tout ceci témoigne d'une vision pour le moins décalée du continent. Une vision qui, hélas !, n'est pas sans rappeler celle de l'ex-président Nicolas Sarkozy lorsque celui-ci provoqua avec les Anglais la mort du « Guide libyen », Mouammar Kadhafi, plongeant du même coup dans le chaos l'immense zone du Sahel.

Ce jugement nous ne sommes, hélas !, pas seuls à le formuler comme en témoignent les remarques qui remontent de la sphère économique et financière, mais aussi et peut-être même surtout du milieu de la défense qui s'est impliqué fortement ces dernières années dans la recherche de solutions pérennes aux conflits armés qui déstabilisent le Sahel, l'Afrique centrale, le Golfe de Guinée entendu au sens large et qui menacent maintenant très directement l'Afrique de l'ouest. Même s'il n'existe officiellement aucun lien direct entre le départ pour le moins brutal du général Pierre de Villiers il y a quatre ans et celui du chef

d'état-major des armées le général François Lecointre annoncé en début de semaine dernière le malaise grandit visiblement au sein de la communauté militaire. Un malaise sur lequel surfent tout aussi visiblement certains candidats et candidates à l'élection présidentielle de 2022.

Monsieur le président Emmanuel Macron, si vous avez échappé jusqu'à présent au pire – le pire c'est-à-dire une rupture affichée des relations tissées entre l'Afrique et la France tout au long des siècles antérieurs – c'est d'abord et avant tout parce que vous avez confié avec sagesse les rênes de la diplomatie française à Jean-Yves Le Drian. Un homme qui connaît parfaitement les dossiers des Affaires étrangères et qui a évité ces derniers temps les graves erreurs que votre entourage s'appropriait à vous faire commettre. Mais un homme dont les pouvoirs sont par définition limités au sein de la gouvernance publique et qui, de ce fait, doit être soutenu plus fermement.

L'Afrique se trouvant au cœur de la compétition dans laquelle s'engagent aujourd'hui les « Grands » de ce monde – Chine, Etats-Unis, Inde, Russie, Europe – il est temps d'écouter avec plus d'attention celles et ceux qui ont de ce continent une vision juste, pratique, concrète, prospective. De vous souvenir aussi que c'est bien à Brazzaville que le général de Gaulle entreprit en 1940 de rendre son honneur à la France puis, le 24 août 1958, engagea le processus qui devait rendre leur indépendance aux pays africains.

L'enjeu est essentiel pour vous, pour la France, mais aussi pour l'Union européenne dont un des membres les plus présents sur le continent, à savoir le Royaume Uni, vient tout juste de quitter les rangs.

Parole d'un observateur qui n'a rien à perdre, ni à gagner en énonçant ces vérités de simple bon sens.

Jean-Paul Pigasse